

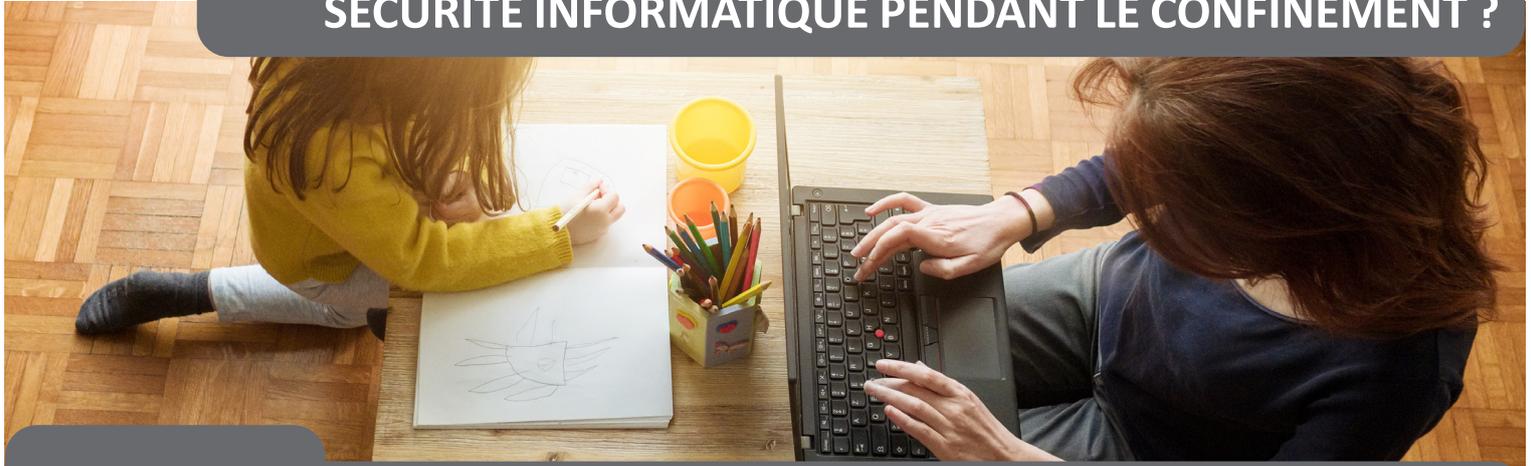
INFO

RÉSEAU



SAGESSE
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

TÉLÉTRAVAIL : COMMENT LIMITER LES RISQUES DE SÉCURITÉ INFORMATIQUE PENDANT LE CONFINEMENT ?



Soyez vigilant face aux mails que vous recevez

En pleine recrudescence, de nombreuses attaques ciblent les particuliers mais aussi les professionnels. Elles visent à obtenir des informations personnelles afin de les exploiter ou de les revendre.

En ce moment plus que jamais, nous sommes préoccupés et notre vigilance baisse. Les cybercriminels en sont conscients et se « déguisent » en un tiers de confiance (banques, administrations, fournisseurs d'accès à Internet...) et diffusent des mails frauduleux, ou contenant des pièces jointe piégées. Il faut donc rester vigilant à l'ouverture de nos mails, même s'ils semblent être conformes.

Installez un bon antivirus sur vos postes de travail

En dehors de la vigilance, nos systèmes ne sont pas à l'abri de faille technique. Un bon anti-virus permettra notamment de lutter plus efficacement contre les

« rançongiciels » : logiciels malveillants qui permettent aux hackers de voler ou de confisquer / crypter les données d'entreprise, et de réclamer ensuite une rançon pour les libérer. Il est important de veiller à disposer d'un antivirus très récent, puisque les anti-virus de base ne suffisent plus à contrer la menace qui aujourd'hui attaque les systèmes d'informations les plus élémentaires.

Attention à vos mots de passe

Voici quelques règles simples mais importantes concernant les mots de passe que vous utilisez :

- Respectez les bases d'un bon mot de passe : plus de huit caractères, comprenant des lettres, des chiffres et des symboles aléatoires.





Par exemple : le prénom d'un enfant suivi de l'année de naissance est à bannir absolument !

Protégez smartphone et tablettes

On ne le pense jamais assez, mais nos smartphones et tablettes sont de plus en plus utilisés pour accéder aux services en lignes.

Nous utilisons tous aujourd'hui des données professionnelles sur nos périphériques mobiles, même personnels. Ici se trouve le maillon faible dans la chaîne de sécurité. Il est donc préconisé de mettre en place un logiciel antivirus pour sécuriser votre mobile ou tablette.

- N'hésitez pas à changer de mot de passe régulièrement, voir même immédiatement en cas de doute sur une intrusion.
- N'utilisez pas le même mot de passe sur vos différents comptes. Evitez aussi les variantes trop proches d'un mot de passe déjà utilisé.
- Anonymisez au maximum vos mots de passe en n'utilisant pas de noms propres, prénoms, passions ou surnoms.

Vous souhaitez souscrire une assurance contre la cybercriminalité ?

Nos agences SAGESSE sont à votre disposition pour vous proposer une solution correspondant à vos besoins.



SAGESSE
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

52 Boulevard Gabriel Koenigs
31300 TOULOUSE

www.sagesse.fr

SAGESSE, SAS de courtage en assurances au capital de 1 020 000 Euros, Immatriculée à l'Orias dans la catégorie courtier d'assurance sous le numéro : 07 000 197 (www.orias.fr) | RCS : 340 973 775 | siège social : 4 Avenue Tarayre 12 000 RODEZ. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances - sous le contrôle de l'ACPR, 4, place de Budapest 75436 Paris (www.acpr.banque-france.fr) Votre courtier exerce son activité en application des dispositions de l'article L 520-1 II b du Code des assurances. Réclamation: SAGESSE / Service Réclamation, 52 boulevard Gabriel Koenigs 31300 Toulouse – Médiation (seulement si échec de la réclamation): La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou le.mediateur@mediation-assurance.org